ASSOCIATION PETRE SCRITTE
ESPACE SANT'ANGELO
RUE DOCTEUR MORUCCI
20200 BASTIA
TEL ET FAX : 04.95.35.25.16
e-mail : petrescritte@orange.fr

# BULLETIN D'ADHÉSION et de RENOUVELLEMENT 2024

L'adhésion à notre association donne droit à :

- La qualité de membre qui permet de participer aux activités de l'association et à sa gestion.
- Les parutions de l'association : la revue *A CRONICA*, le dernier catalogue d'inventaire du patrimoine paru ainsi que toute autre de nos publications.

Si vous souhaitez adhérer ou renouveler, veuillez remplir le présent bulletin et adressez-le :

➔ Par courrier à :

ASSOCIATION PETRE SCRITTE
ESPACE SANT'ANGELO – RUE DU DR MORUCCI - 20200 BASTIA
Accompagné d'un chèque de 40€ à l'ordre de l'Association Petre Scritte

➔ Par mail à : petrescritte@orange.fr
Accompagné d'un virement de 40€ à Association Petre Scritte
IBAN : FR76 1027 8079 0800 0210 6720 184 BIC : CMCIFR2A DOM : CCM BASTIA

➔ Par adhésion en ligne sur notre site https://www.petrescritte.fr

**L'ADHÉSION EST ANNUELLE (DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE)**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

TEL : .....

E-MAIL : .....

SIGNATURE et DATE

☐ Sur votre demande nous vous transmettrons un reçu fiscal.

☐ J'autorise l'association à me photographier ou me filmer lors de visites ou événements et

☐ à publier mon image

**Conditions d'utilisation de vos données personnelles**

En vous inscrivant, vous acceptez que l'association Petre Scritte mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services. En l'occurrence, vous autorisez l'association Petre Scritte à communiquer avec vous afin de vous informer des dernières actualités, ses actions et ses appels à cotisation, via les coordonnées collectées dans le formulaire. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association Petre Scritte s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2021 sur la protection des données personnelles.